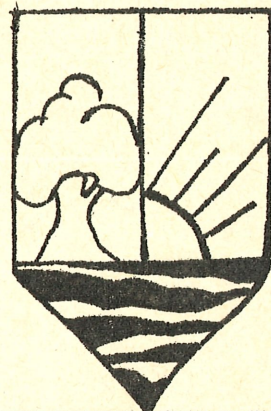


BUSSAC info

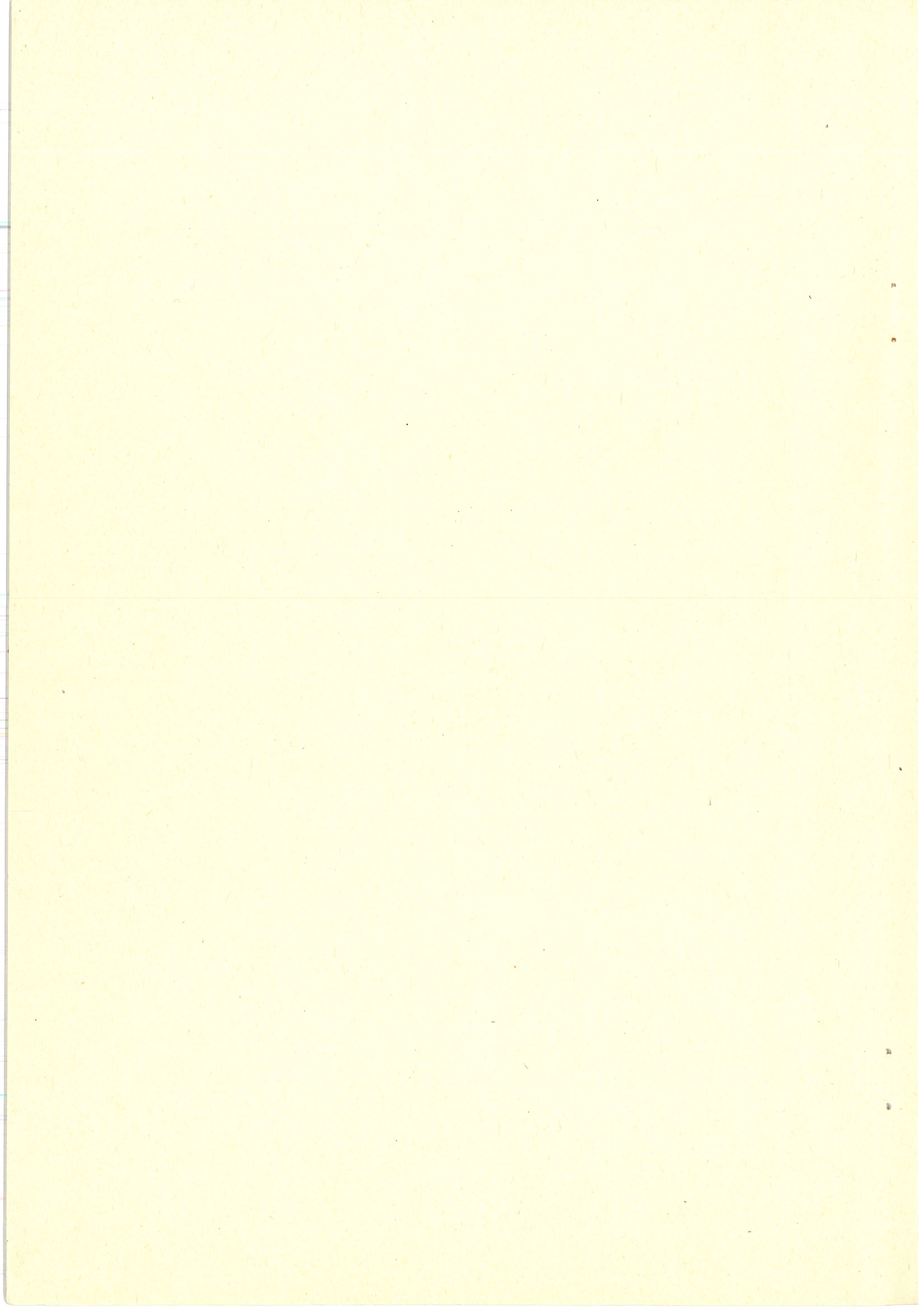


Bulletin local - parution tous les 2 mois

DEC

1983

N° 5



EDITORIAL

Avec ce numéro, nous aurons couvert l'année 83.

A priori, faire un journal paraît une chose simple. Le premier numéro, sûrement, mais continuer apparaît plus difficile car il faut trouver des informations nouvelles et surtout se contraindre à les mettre en forme.

D'autre part, peu d'auteurs se pressent au portillon pour porter leur papier.

En réalisant ce journal, nous avons souhaité qu'il soit un organe d'informations entre le Foyer Rural et ses adhérents mais aussi qu'il permette d'être un moyen d'échange entre tous les habitants.

N'hésitez donc pas à nous contacter si vous souhaitez passer une annonce, un poème, une recette, une histoire, etc...

Pour l'année 1984, nous envisageons d'améliorer la présentation et si possible de publier des photographies afin de le rendre plus vivant et plus près des habitants de notre commune.

Ce sera notre contribution pour lui permettre de passer 1984. La vôtre serait de participer à la fourniture de la matière et nul doute qu'ensemble, nos sommes capables d'améliorer encore ce Bussac Info pour la satisfaction de tous.

Puisque ce n° 5 clôture l'année 83, permettez-moi au seuil de cette nouvelle année de formuler les meilleurs vœux de joie, santé et bonheur pour vous et ceux qui vous sont chers. Que 1984 soit pour tous l'occasion d'ébaucher ou de réaliser les projets que les uns ou les autres forment et qui souvent sont remis à plus tard. Bonne et heureuse année à tous.

Le Président,
Roland MONGET.

La section bibliothèque

remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont donné des livres pour notre B. M. P. et qui n'ont pas été nommées dans le précédent numéro : Mlle COSTE, Mmes CASTILLON, CHABOT, LAJOIE, LAGOUTTE, MARC, SARDAIN, M. et Mme GINGUENAUD, M. GAZIO, inspecteur primaire, Mme PATROUILLAUD, et ceux qui préfèrent demeurer anonymes.

Elle n'hésite pas à solliciter à nouveau votre générosité : nos plus jeunes enfants réclament des livres : avec beaucoup d'images, vite lus, vite rendus... Un grand choix est nécessaire.

Notre section n'oublie pas de signaler que depuis quelques semaines elle s'est agrandie : en effet, Madame LETURQUE, dès son retour définitif à Bussac n'a pas attendu pour s'intégrer dans notre petite "communauté" et assure maintenant une permanence du mercredi après-midi ; et Madame PATROUILLAUD vient donner la main à Madame POMMIER le jeudi.

*
* *

Saviez-vous que Noël est jour férié depuis le 29 Germinal An X et le premier de l'An depuis le 23 mars 1810 ?

*
* *

A VENDRE

Bottes cuir, doublées cuir, teinte fauve, talons hauts, pointure 38. Etat neuf, prix à débattre. Téléphoner au : 93.34.04.

SECTION FOOTBALL
oOo

Préparation du terrain :

Notre première tâche était de rendre le stade utilisable car certains travaux, à notre charge, restaient à effectuer : traçage des lignes, pose des protections et de la clôture côté route et voie ferrée, et des poteaux de buts.

Le travail le plus pénible a sans aucun doute été le traçage des lignes. En effet, nous avons choisi la solution la plus efficace dans le temps mais aussi la plus longue à réaliser. Pour cela, environ 700 m de tranchée de 10 cm sur 10 ont été creusés à la pioche et à la pelle. Quelques 7 m³ de terre environ étaient évacués à la brouette. Puis, toujours avec le même moyen de transport, nous avons rempli cette tranchée avec de la poussière de carrière fournie par la municipalité.

Après avoir posé des poteaux de 8 m de hauteur derrière les buts, ceci pour éviter tous risques d'accidents causés par des ballons qui traversent la route, il fallait accrocher le grillage. Ce n'est pas si simple de monter et attacher du grillage à une telle hauteur. Nous avons donc eu recours à une nacelle de l'Équipement. La stabilité et les sensations de l'altitude n'ont rien de comparable avec le plancher des vaches. Enfin, la clôture et les poteaux de buts étaient installés, le stade est utilisable.

Je tiens à remercier vivement toutes les personnes, bénévoles, jeunes, joueurs, dirigeants qui ont participé à l'exécution de tous ces travaux, et ce en dépit des caprices du temps : pluie, froid, orage, chaleur, etc...

.../...

Tournoi du 28 Août :

Pour inaugurer ce stade, nous organisons un tournoi à 11. Sur cinq équipes invitées, une n'était pas au rendez-vous. Pour ne pas désorganiser le déroulement de cette journée, nous avons composé une équipe de Bussac 2, avec quelques joueurs de chez nous et des autres formations.

Le classement final de ce tournoi était le suivant :

- 1 - ASPTT Saintes
- 2 - St Hilaire de Villefranche
- 3 - USSCC Saintes
- 4 - Bussac 1
- 5 - Bussac 2
- 6 - Ecoyeux.

Toutes ces équipes furent récompensées par sept coupes. C'est Ecoyeux qui remportait la coupe du Fair-Play. Quant à celle du meilleur butteur, elle revenait à JP. FUMERON de St Hilaire de Villefranche.

Que tous les organismes et personnes qui ont généreusement offert ces coupes en soient remerciées, à savoir : la Municipalité de Bussac, le Foyer Rural, UCA Bussac, Daniel CUTULLIC, l'épicerie MENAUD, Michel JACQUES, le Crédit Mutuel de Saintes.

Saison 83-84 :

Pour notre début en compétition, nous recevons en Coupe du Centre Ouest l'équipe de BEAUVOIR-sur-NIORT qui évolue en 2ème division, soit deux divisions au-dessus de notre équipe.

Avant le coup d'envoi, une petite cérémonie

.../...

se déroulait sur le bord du terrain. Le ballon du match offert gracieusement par des amis suisses, Paulette et Ami GUICHOUD, coiffant une superbe coupe réalisée et offerte par Michel BERNIARD, était arrosé. Nous les remercions vivement. Touchés par ce geste et cette tradition suisse, nous avons sollicité Mme GUICHOUD pour être marraine de notre équipe. Elle a accepté bien volontiers et en plus, offrait aux capitaines des deux formations une gerbe de fleurs.

Bien qu'ayant ouvert la marque et préservé le score de 1 but à 0 jusqu'au début de la seconde mi-temps, nous devions nous incliner par 3 buts à 1 devant une équipe plus expérimentée. Il faut noter le bon comportement de nos joueurs qui n'ont jamais baissé les bras.

Championnat 3ème division :

Le 18 septembre débutait le championnat dans lequel nous sommes engagés. Nous recevions pour cette rencontre l'équipe de St Savinien, avec laquelle nous faisons match nul 0 partout. Lors de ce match, un de nos joueurs, Gérard SEMON se fracturait le péroné. Indisponible pendant au moins deux mois, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le 25 septembre, nous rapportions d'AUMAGNE notre première victoire (4 buts à 1). Le 9 octobre, le FC St Porchaire s'inclinait sur notre terrain par 12 buts à 1. Le 16 octobre, nouvelle victoire à Brizambourg, 3 buts à 0.

Ecole de Football :

Elle fonctionne tous les mercredis après-midi. Nous avons enregistré 26 candidatures. Les enfants âgés d'au moins 6 ans et désirant jouer sont invités à se

faire inscrire. La carte du Foyer Rural et l'autorisation des parents sont obligatoires.

En raison du nombre d'enfants inscrits, une plage horaire sera mise en place pour une meilleure utilisation du terrain et du matériel dont nous disposons. L'encadrement de cette école est assuré par MM. ALLINAND, BEDOCHAUD, BOUYER, CHASSEUIL, avec le concours de Serge PROUZAT, animateur cantonal et Christian VERDON, conseiller technique départemental.

Le Président,
Roland GAGNARD

*
* *

Calendrier du championnat de 3^e Division (poule G)
(la première équipe citée est celle qui reçoit)

. 18.09.83	Bussac	- St Savinien	0 - 0
. 23.09.83	Aumagne	- Bussac	1 - 4
. 9.10.83	Bussac	- FC St Porchaire	12 - 1
. 16.10.83	Brizambourg	- Bussac	0 - 3
. 30.10.83	Bussac	- St Césaire	8 - 1
. 6.11.83	St Hilaire V.	- Bussac	0 - 1
. 20.11.83	Bussac	- Taillebourg	3 - 0
. 4.12.83	Burie	- Bussac	0 - 3
. 11.12.83	Bussac	- Pisany II	
. 22.01.84	Bussac	- PTT Saintes	
. 5.02.84	St Savinien	- Bussac	
. 12.02.84	Bussac	- Aumagne	
. 26.02.84	St Porchaire	- Bussac	
. 4.03.84	Bussac	- Brizambourg	
. 11.03.84	St Césaire	- Bussac	
. 25.03.84	Bussac	- St Hilaire de V.	
. 1.04.84	Taillebourg	- Bussac	
. 8.04.84	Bussac	- Burie	
. 15.04.84	Pisany II	- Bussac	
. 6.05.84	PTT Saintes	- Bussac	

Le 30 octobre, nous avons gagné 8 à 1 à domicile ; le 6ème match a eu lieu à St Hilaire où nous sommes allés gagner 1 à 0 ; 2 semaines plus tard 3 à 0 contre Taillebourg et une nouvelle victoire contre Burie le 4 décembre : 3 à 0.

.../...

CLASSEMENT DE LA POULE G au 18 novembre 1983.

	Pts	Matches joués	Buts marqués	Buts encaissés
1er Pisany II	18	6	45	7
2me Bussac	17	6	28	3
3me PTT Saintes	17	6	21	6
4 St Savinien	16	6	16	6
5 Taillebourg	10	5	8	13
6 Burie	10	6	18	14
7 Brizambourg	8	5	9	14
8 St Hilaire de V.	7	5	5	12
9 Aumagne	7	5	3	13
10 FC St Porchaire	5	5	2	31
11 St Césaire	5	5	4	40

Forfait général : Les Gonds

Attribution des points : match gagné : 3 points ;
match nul : 2 points, match perdu : 1 point.

En conclusion, l'équipe de Bussac possède la meilleure défense puisqu'elle n'a concédé que 3 buts et possède la 2ème attaque avec 28 buts marqués.

Parallèlement; l'équipe est engagée en coupe Aunis-Saintonge dans laquelle elle a joué 2 matchs :

- Le 23.10.83 : Bussac - Tesson : 4 à 1 ;
- Le 13.11.83 : Vénérand - Bussac : 1 à 0.

L'équipe est éliminée au 2ème tour après un match qui aurait pu connaître un meilleur dénouement puisque Bussac a longtemps dominé.

La quatrième compétition où est engagée l'équipe Sénior, le challenge Aunis-Saintonge, débute le 18 décembre avec le match Bussac - Pont l'Abbé.

Bernard MIGNON

ECHOS DE LA SECTION TENNIS

L'école de tennis, qui s'adresse aux enfants à partir de 8 ans, fonctionne le mercredi après-midi depuis le mois d'octobre sous la direction de Monsieur Claude LABBE. De nouvelles inscriptions sont toujours possibles.

Tarifs pour la saison 1983-1984

- Carte tennis :

- . Habitants de Bussac : Adulte 80 F ;
Jeune 45 F
Couple 140 F.

. Habitant des communes extérieures :

- Adulte : 160 F
- Jeune : 90 F
- Couple : 260 F

La carte tennis comprend la licence FFT.

La carte du Foyer Rural est bien sûr nécessaire. Un système de tickets horaires peut être utilisé pour des joueurs non membres de la section accompagnés par un joueur du club. Les cartes sont disponibles :

- Chez Mme Yvette GARLOPEAU. Tel. 93.36.75
- Chez M. Christian VIOLLET, Tel. 93.28.20.

Des balles peuvent être achetées au club à un prix tout à fait intéressant.

Nous espérons voir les habitants de Bussac nombreux sur les courts...

Le Secrétaire,
J. L. POMMIER.

I N F O R M A T I O N S G E N E R A L E S

11 novembre

Cérémonie officielle de la commémoration des morts pour la France.

Cette cérémonie, organisée par la Municipalité pour rendre hommage à nos morts des deux guerres s'est déroulée à 10 h 30 au monument aux morts.

Aux autorités locales s'étaient joints de nombreux élèves des écoles accompagnés de leurs maîtres ainsi qu'un certain nombre de Bussacais. La vente d'insignes "Bleuets de France" a été faite au profit des victimes des deux guerres.

0
o o

SERVICE NATIONAL

Au premier trimestre 1983 s'est effectué le recensement de la classe 85.

Les jeunes gens atteignant 18 ans au cours du premier trimestre 1984 doivent se faire inscrire à la mairie du 1er au 31 janvier 1984 (Classe 86)

0
o o

ENSEIGNEMENT (Bourses)

Il est rappelé aux candidats que les demandes de bourses sont en principe reçues par l'Inspection Académique et instruites entre le 1er décembre et le 10 janvier pour la rentrée scolaire suivante.

0
o o

REVISION DE LA LISTE ELECTORALE

La liste electorale générale de la commune est révisée tous les ans à partir du 1er septembre et jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus, le samedi étant considéré comme jour ouvrable.

Si les électeurs peuvent déposer leur demande d'inscription sur la liste électorale à n'importe quelle époque de l'année, leur demande par contre ne peut être examinée par la commission administrative qu'au cours de la période de révision annuelle des listes.

En conséquence, la date limite de clôture des demandes d'inscription ou de radiation sur la liste électorale est fixée au 31 décembre 1983.

*
* *

REUNION DU B. A. S. (9.11.1983)

Le bureau d'aide sociale s'est réuni à la mairie le mercredi 9 novembre 1983 à 18 h.

A l'ordre du jour, création de secteurs d'action sociale et désignation d'animateurs :

- Compte-rendu d'intervention ;
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 18 h sous la présidence de M. Guy CHAPUIS. Examen de la création de secteurs d'action sociale donnant suite à la décision prise lors de la précédente réunion, les membres du Bureau ont accepté la proposition de M. BOURAUD pour créer quatre secteurs d'action sociale dans la commune.

.../...

Secteur n° 1

Rochefollet - Choisy - Les choblets - La Tournerie -
La Grand'Pièce - Puy Lanchart - La Grand'Porte - Chez
Jean - Derrière Chez Jean - Les Mailleaux - Les Char-
donneraies - Les Guillotteaux - Montvolland - Le Paviot.

Secteur n° 2

Le Pontreau, la Favaudière - Les Bacheliers - Le Grand
Village - Bois des Bacheliers - Les chaumes - Sur les
Chaumes - Les groies de Montvolland - Charmeneuil.

Secteur n° 3

Les Eperches - Les Grands Champs - Route de Beauchail -
les Ablins - Les Chagnauds - La Piffetterie - Les Mo-
tillons - Le Renclos - La Closerie - l'Espérance -
Sur l'Espérance -

Secteur n° 4

Le Bourg - La Croix - Chez Berteau - Chez Judet -
Les Deaux - Port Berteau - Bois Chapeau - La Rhétorie -
Petit Jarry - Jarry - Chez Tessier.

Désignation des animateurs : ont été désignés pour
animer ces secteurs les personnes suivantes :

- Secteur n° 1 : Mme Yvette MONGET ;
- Secteur n° 2 : Mme Régine BRUNETEAU ;
- Secteur n° 3 : M. Paul PIMIENTA ;
- Secteur n° 4 : Mme LABBE.

Coordinateurs de secteurs : M. René BOURAUD et
Madame Nicole GUITER.

Puis ont été définies les fonctions et le
rôle de chacune de ces personnes.

Comptes-rendus d'interventions : M. BOURAUD
et Mme GUITER informent les membres du Bureau de leur
intervention auprès des personnes rencontrant des dif-
ficultés soit professionnelles, soit familiales.

ENREGISTREMENTS EN MAIRIE EN 1983

- Nombre de permis de chasser délivrés pour la campagne 1983-1984 : 75 ;

- Nombre de permis de construire : 10 demandes de permis pour construction de maisons individuelles ou aménagement de maisons existante ont été accordées (3 sont sur le point de l'être).

10 demande de permis de construire pour construction de dépendances ou agrandissement de maisons existantes.

- Relevé des demandeurs d'emploi (ayant assisté au pointage mois par mois) :

Janvier : 36	Juillet : 31
Février : 37	Août : 24
Mars : 37	Septembre : 34
Avril : 43	Octobre : 33
Mai : 43	Novembre : 37
Juin : 33	Pour décembre ; le poin-

tage va avoir lieu le 19.

Etat-civil :

- 11 naissances à SAINTES de parents domiciliés à Bussac ;

- 6 mariages ;

- 5 décès dont trois transcriptions.

RUCHES D'ABEILLES

Tout détenteur de ruches est tenu, au mois de décembre, d'en déclarer l'emplacement ; tout déplacement ou toute installation nouvelle doit être signalé dans un délai d'un mois.

ECOLE DE BUSSAC

Piscine :

A la suite du conseil d'école du 18.10.83, la participation financière des parents a été fixée à 2,50 F par élève et par séance (les enfants concernés iront tous les mardis). Cette somme couvrira une partie des frais de transport et d'entrée, le reste étant à la charge de la commune.

Elle sera demandée en trois fois :

- 20 F avant Noël ;
- 20 F avant Pâques ;
- 30 F au troisième trimestre

(demi-tarif pour les enfants du CM 1 qui n'iront que tous les quinze jours). Les absences ne seront pas déduites, sauf maladie de longue durée.



Aménagement de la cour de la classe enfantine :

Suite au conseil d'école du 25.11.1983, il a été décidé d'étudier un projet d'aménagement de cour pour la classe enfantine.

Une première soirée, le 2 décembre, a réuni les enfants et les parents de la petite classe autour d'une projection de diapositives sur les jeux des enfants de Bussac dans leur cour actuelle et sur des cours d'écoles aménagées (Ville de NIORT).

Un groupe de travail s'est constitué avec les parents présents. Au cours de sa séance du samedi 3 décembre, il a été évoqué :

.../...

- Le plan de la cour et l'inventaire des zones de jeu disponibles ;
- Les avantages et les inconvénients de la cour actuelle (exposition aux intempéries, ensoleillement, accès aux bâtiments, espaces verts, terrains stabilisés, recoins) ;
- L'inventaire des besoins de jeu des enfants ;
- Les améliorations à apporter (modifications du terrain, construction de jeux, apports de matériaux et accessoires).

Une seconde réunion a eu lieu le samedi 10 décembre, avec l'ordre du jour suivant :

- Implantation des aménagements, plans de ceux-ci ;
- Inventaire des constructions, des accessoires et plans de fabrication ;
- Programmation de l'ensemble des travaux ;
- Répartition éventuelle des tâches.

En bref, les modifications prévues seraient l'extension du terrain sablé, la construction d'une butte avec glissières, de cabanes, jeux à grimper, à se suspendre, à s'enrouler, se balancer..., de murettes à grimper, l'installation d'un "coin pique-nique", d'un jardin à cultiver ; des traçages de couleur et de formes différentes sur le terrain stabilisé, la fabrication de jeux mobiles à roulettes, l'implantation d'accessoires tels que : barque, voiture...

Toutes les personnes intéressées par la préparation du projet ou désirant apporter leur aide pour des réalisations ou pouvant donner des matériaux, sont invitées à se faire connaître auprès de l'école. La classe enfantine recherche pour ses jeux de cour : de gros jouets d'enfants (tricycles, voitures,...), une barque plate, une voiture type Fiat 850, 4 CV Renault ou Coccinelle VW (carrosserie non accidentée).

Jean-Louis GUILLORY

FORMALITES ADMINISTRATIVES (Guide de vos droits et démarches)

La protection du consommateur :

services compétents

Si vous désirez des informations, si vous avez un problème avec un fournisseur, deux possibilités s'offrent à vous :

1 - Ecrire à la "Boite Postale 5000" de votre département ; en Charente-Maritime :

17024 LA ROCHELLE CEDEX ;

2 - Vous adresser au service administratif compétent.

Vous pouvez également vous adresser à :

l'Institut National de la Consommation :

80 rue Lecourbe - 75732 PARIS CEDEX 15,

Téléphone : (1).567.35.58,

car c'est un organisme qui, sur le plan national, peut vous rendre de multiples services ou vous diriger vers le service particulièrement compétent le plus proche de votre domicile.

1 - La Boite Postale 5000

Une boîte postale 5000 a été mise en service dans chaque département. Une équipe, composée de représentants de consommateurs, de représentants de commerçants, de producteurs et de représentants de l'Administration, vous aidera à résoudre vos difficultés, vous informera de vos droits et de vos obligations et facilitera si possible le règlement à l'amiable de vos différents éventuels avec vos fournisseurs. Il vous suffit d'écrire à : "Boite Postale 5000"

17024 LA ROCHELLE CEDEX.

.../...

2 - Les services administratifs compétents :

Selon le sujet qui vous intéresse ou pour lequel vous avez un problème, des services administratifs peuvent vous aider : ils sont à la disposition du consommateur.

- . R. F. : Le service de la Répression des Fraudes et du contrôle de la qualité : 2 Av. de Fétilly, B. P. 510 - 17021 LA ROCHELLE CEDEX ;
- . D. G. C. C. : la Direction Départementale de la Concurrence et de la Consommation : Cité Administrative, Place des Cordeliers 17024 LA ROCHELLE CEDEX. Tel. 41.10.44.
- . A. E. E. : L'Agence pour les Economies d'Energie (service des instruments de mesure au plan départemental): la délégation se trouve à la Direction interdépartementale de l'industrie - Boite Postale 5000, 17024 LA ROCHELLE CEDEX ; en Poitou-Charentes-Aquitaine : 26 Cours Xavier Arnozan - 33076 BORDEAUX CEDEX. Tel. (56).44.88.40.
- . AFNOR : Association Française de Normalisation. Pour l'Europe : Cedex 07 - 92020 LA DEFENSE ;
- . DDASS : La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales : 2 Avenue de Fétilly ; 17021 LA ROCHELLE CEDEX - Tel. 34.99.33.
- . S. I. M. : Le Service des Instruments de Mesure : Cité Administrative, Place des Cordeliers 17024 LA ROCHELLE CEDEX. Tel. 41.10.44. (Poste 77) ou à SAINTES : 14 bis rue du Général Beauregard, le mercredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

- . D. S. V. : la Direction des Services Vétérinaires :
2 Avenue de Fétilly - 17000 LA ROCHELLE ;
- . D. D. E. : la Direction Départementale de l'Équipement
5 rue de la Cloche - 17021 LA ROCHELLE CEDEX
- . T. : la Direction du Tourisme - Office Départemental
du Tourisme - 11 bis rue des Augustins -
17000 LA ROCHELLE - Tel. 41.43.33.

Dans le prochain numéro, vous trouverez en détail, selon l'objet de votre problème, le service compétent à contacter.

x
x o x

LETTRÉ A MON CREMIER

Cher Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que vos oeufs sont arrivés tout frais... payés. De plus, ils sont garantis pur coque, bien que pondus par des poules.

En ce qui concerne les poules, je ne tournerai pas plus longtemps autour du pot, vous pourrez bientôt aller casser la graine avec elles.

Le lait que vous nous avez re...tourné était pourtant garanti pur vache, enfin tant pis !

Le stock de beurre ayant considérablement fondu à cause des nombreuses commandes, vous devrez donc attendre un certain délai avant que celui-ci se reforme.

Je vous signale à toutes fins utiles que le camembert est fait mais hélas qu'il a coulé... avec le bateau qui le transportait. Votre nouveau chargement de lait est arrivé entier. Votre crème quant à elle est fraîche et dispose. Pour les oeufs, nous ne pouvons rien vous promettre, nos relations avec le fournisseurs étant brouillées. Nous espérons, Monsieur, que vous n'en ferez pas un Caprice.

Le Président
Noël SCAPAMGT

oOo S P E C I A L N O E L oOo
~~*~*~*~*~*~*~*~*

LES JOUETS

Voici Noël ! Tous les parents s'interrogent : quels jouets choisir cette année ?

Certains piochent encore des idées dans la traditionnelle lettre au Père Noël... d'autres arpentent les rayons bondés des magasins en quête d'idées.

Un certain nombre, en désespoir de cause, se décideront pour une nouveauté électronique, séduisante et coûteuse. En effet, bien trop souvent les adultes achètent d'abord les jouets qui leur plaisent à eux-mêmes et dont ils supposent, parfois à tort qu'ils feront plaisir aux enfants. Rien de pire que le père qui offre un train électrique à son fils, uniquement parce qu'il en a lui-même été privé dans son enfance !...

Il faut savoir que bon nombre d'enfants préfèrent les couleurs vives, qu'il s'agisse de peluches ou de jouets en bois. D'autre part, mieux vaut offrir un certain nombre de petits jouets peu coûteux plutôt qu'un grand qui vaut une fortune. Quel enfant est sensible au prix et à la dimension d'un jouet ? En revanche, quel plaisir et quelle surprise d'ouvrir des tas de petits paquets !

N'oublions pas non plus que les jouets, livres ou disques ne sont pas seulement des éléments de distraction mais des objets essentiels au développement de l'enfant. Ils contribuent à son enrichissement et à son équilibre. Donnés trop tôt, ils découragent, donnés trop tard, ils déçoivent.

En un mot, sachons respecter le goût et les passions de nos enfants et que ce Noël 1983 soit une merveilleuse fête pour tout le monde...

Nicole CHABOT.

SURPRISES POUR VOS CONVIVES

Un petit rien déposé sur la serviette est une attention délicate que les invités découvrent en se mettant à table. Nous proposons quelques idées de cadeaux bon marché :

- Pour une maîtresse de maison : ronds de serviettes en métal laqué, sets de table en paille, bougies fruits, cadres en plexiglas, boîtes à thé, à café en fer peint, un sablier, une cuillère à miel, nécessaire à couture de voyage ;

- Pour fumeur : un briquet, une boîte d'allumettes fantaisie ;

- Pour enfants sages : jeu d'osselets, taille-crayon, marque page, trombone géant pour ranger les papiers ;

- Pour ceux qui aiment écrire : Stylo géant, porte-plume en bois, crayons de couleurs, crayons-mines à plusieurs couleurs, et tous les stylos fantaisie...

LES RECETTES DU REVEILLON

Un "punch" finlandais :

Au pays des Lapons et des rennes, on sait ce qu'il faut pour lutter contre le froid. Voici la recette du "geögg" et une ambiance chaude est garantie, même si les températures sont négatives :

$\frac{1}{2}$ l. de vin rouge, $\frac{1}{4}$ de litre de porto ou madère, $\frac{1}{4}$ de l. de vodka, 100 g de raisins secs, 100 g d'amandes, 4 Clous de girofle, quelques figues sèches, de la canelle, du gingembre, 250 g de sucre.

Faire chauffer le vin, le porto avec le sucre. Ajouter les épices et laisser mijoter $\frac{1}{2}$ heure. Ajouter

.../...

p. 20 manquante

2 recettes



1) Crabe à la russe

2) Grogot au rhum caramélisé

Garniture : 2 oranges, 3 bananes, $\frac{1}{2}$ ananas, 60 g de beurre, 1 dl de rhum pour flamber.

Dans un mortier ou un mixer, pilez le clou de girofle avec le gingembre et la gousse d'ail.

Ajoutez le miel, le rhum, l'huile, salez, poivrez. En badigeonner le gigot. Laissez reposer au moins une heure avant de le faire cuire.

Préchauffez le four en mettant le thermostat en position 7 (210° C).

Enfournez et comptez 20 mn de cuisson par livre de gigot.

Arrosez 3 ou 4 fois en cours de cuisson.

Accompagnez le gigot de rondelles d'oranges, de bananes et d'ananas revenues au beurre et flambées au rhum.

Gâteau aux noix :

$\frac{1}{2}$ tasse de beurre, 2 tasses de sucre, 6 jaunes d'oeufs, 1 cuillère de café instantané en poudre, 1 dl d'eau, 1 tasse et demie de noix moulues, 3 tasses de pain de mie frais émietté, 1 cuillère à soupe de beurre fondu, 2 cuillères à café de vanille en poudre, 4 cuillères à café de levure en poudre.

Pour garnir : 250 g de crème fraîche, 1 sachet de vanille en poudre, 3 cuillère à soupe de sucre glace.

La veille, travaillez le beurre avec le sucre en mélange mousserx. Ajoutez les oeufs, le café dilué dans l'eau, les noix, le pain, le beurre fondu, la vanille et la levure. Incorporez pour terminer les blancs battus en neige. Répartissez la pâte dans 4 moules tapissés de papier d'aluminium beurré (de 22 cm de diamètre) et faites cuire

à four chaud 30 mn. Démoulez et laissez refroidir sur une grille. Le lendemain, fouettez la crème en Chantilly et superposez les gâteaux en les fourrant de crème. Tartinez le dessus de crème.

oOoOoOoOoOo

LA GUEULE DE BOIS : MIEUX VAUT PREVENIR...

Avoir la "gueule de bois" c'est tout simplement être malade d'avoir trop bu.

Que faire contre les lendemains de fête douloureux ? Il n'existe pas de remède miracle, tout au plus, voici quelques conseils empiriques :

Les partisans de la méthode expéditive peuvent, comme dans les westerns, avaler une grande tasse de café salé. Les autres devront prendre leur mal en patience. On leur conseillera de prendre de l'aspirine, mais surtout de l'Alka-Selzer et de boire de l'eau de Vichy ou du Coca-Cola, ces deux boissons facilitant la digestion.

Le thé sucré est également recommandé, ainsi que certaines tisanes : oranger, anis vert, verveine, menthe, etc...

Il est évident qu'il vaut mieux éviter d'avoir la gueule de bois, d'abord en buvant raisonnablement et en buvant également beaucoup d'eau en mangeant !...

oOoOoOoOoOo

QUELQUES ASTUCES "COUP D'ECLAT" :

Carrelages : utiliser une solution tiède de savon blanc ou de savon mou à l'huile de lin additionnée

.../...

d'une cuillère à café de bicarbonate de soude par litre d'eau. Ne pas rincer et sécher à la serpillère. Se méfier des produits "mordants" qui ternissent le marbre et la céramique.

- Les céramiques, grès vernissés ou faiences retrouveront leur brillant en étant lavés à l'eau vinaigrée (2 cuillérées à soupe par litre d'eau) et polis ensuite au chiffon doux et non pelucheux.

Plantes :

- Elles doivent aussi s'entretenir. Après avoir dépoussiéré une à une toutes les feuilles, les frotter délicatement avec un tampon d'ouate imbibé de bière ou de lait écrémé. Ne jamais mouiller les feuilles non préalablement dépoussiérées.

Verre :

- Frotter vitres ou objets en verre le plus souvent possible avec un chiffon non pelucheux humidifié de vinaigre de vin, elles seront claires et sans aucune trace car le vinaigre dissout tout : poussières, calcaire, traces de mouches...

- ou froisser un journal; l'humidifier et frotter les objets en verre ou les vitres. Le tout étincellera.

- Anti-givres : Frotter les vitres à l'alcool à 90 °. Laisser sécher naturellement sans essuyer. Le givre ne prendra pas.

- Anti-buée : frotter avec un chiffon sur lequel on a appliqué quelques gouttes de glycérine, les vitres resteront sans buée.

NAISSANCE DU CLUB DE 3ème AGE

Voilà plusieurs mois que l'on parlait du club de 3ème âge, mais comme l'Arlésienne, on ne le voyait jamais.

Désormais c'est chose faite. Le Samedi 26 Novembre, malgré les intempéries, la première réunion de création du club a eu lieu au Foyer Rural.

Après un bref rappel des Assises Nationales des Personnes âgées qui se sont tenues du 28 Mars au 02 Avril 1983, présenté par Monsieur BOURAUD, Maire-Adjoint, la discussion porta sur la mise en place de relais dans les différents secteurs de BUSSAC. C'est ainsi que les personnes suivantes ont bénévolement accepté d'être des relais pour les quatre secteurs établis sur BUSSAC :

Monsieur LOIRY Fernand - Monsieur GUILLAUD Pierre
Monsieur AUDOUX Albert - Monsieur JUDET Jean

L'ordre du jour nous amenait à parler du programme du repas de fin d'année qui aura lieu le dimanche 08 Janvier 1984.

Parmi les quelques activités de cette journée, notons en particulier : Gilles BONASTRE et ses histoires charentaises, EL FASSI et ses rythmes, l'ensemble de musique populaire saintongeaise.

Dans la perspective des activités du club, citons :
- l'organisation d'un voyage au mois de Juin
- La rencontre avec d'autres clubs du département et de la ville de SAINTES
- Les après-midi récréatives

Les participants à la réunion ont décidé d'un commun accord de se rencontrer tous les 2 Jeudi de chaque mois, de 14 H 00 à 18 H 00 dans la Salle du Foyer Rural.

Je me permets de vous donner le calendrier des rencontres pour 1984 à partir du mois de Février :

09 Février	12 Juillet
08 Mars	09 Août
12 Avril	13 Septembre
10 Mai	11 Octobre
07 Juin	08 Novembre
	13 Décembre

Les voyages qui s'effectueront dans le courant de l'année pourront l'être en dehors de ces dates.

Chers amis, voilà très rapidement tracée la ligne directrice de votre club.

Nous souhaitons que vous adhérez nombreux afin que vous trouviez au sein de ce club la chaleur humaine nécessaire à toute société, que ce lieu de rencontre soit le lieu de l'amitié.

Pour tout renseignement complémentaire ou toute adhésion, adressez-vous à : Jean-Pierre CATALA
Les Deaux Tél : 93-51-98

Amicalement
Jean-Pierre CATALA

LA COTE D'IVOIRE A BUSSAC
oooooooooooooooooooooooooooo

Le Comité des Fêtes avait choisi le 10 Novembre pour programmer sa soirée CINEMA afin de donner la possibilité aux enfants d'y assister sans avoir à raccourcir leur temps de sommeil.

Malgré la modicité du prix d'entrée, la Salle municipale n'était pas remplie et c'est dommage car nous avons pensé que ce genre d'activité ne laisserait pas inaccessibles les Bussacais. Le film COTE D'IVOIRE " Jeune Afrique ", commenté " en direct " par le réalisateur du film nous a permis de faire connaissance avec un pays prospère, coloré mais aussi contrasté.

Avec une population de 6 500 000 habitants, le tiers est urbaine et le reste se répartit en 8500 villages; on dénombre 55 000 français en Cote D'Ivoire, 500 000 Voltaïques et 350 000 Maliens. La langue officielle est le français mais il existe une multitude de dialectes, conséquence directe du grand nombre d'ethnies (75). L'économie repose sur le cacao, le café, l'ananas, les palmistes, le caoutchouc, le bois et le tourisme. Des prises de vue audacieuses ont montrées l'importance des exploitations forestières. On a pu voir également un 20ème siècle à l'occidentale, pas toujours adapté à la vie africaine affronter la vie traditionnelle, presque moyenâgeuse de la plupart des villages, déjà fasciné par notre société de consommation.

Après la projection, le réalisateur, Jacques PAUL, a donné des précisions sur les conditions de tournage de ce film qui a nécessité quatre voyages totalisant 30 000 kilomètres.

YVES POUPONNOT

oooooooooooooooooooooooooooo

SOIREE ANTILLAISE

oooooooooooooooooooooooooooo

Après avoir organisé deux années consécutives des soirées " choucroute " (donc Alsaciennes) le Comité des Fêtes a proposé cette année aux Bussacais une soirée " Antillaise ". Plus de cent cinquante personnes se sont donné rendez-vous pour un soir dans la Salle municipale qui, pour la circonstance, avait un décor exotique grâce aux magnifiques plantes prêtées par les Jardins municipaux de la Ville de SAINTES et aux différents objets rappelant la vie Antillaise confiés par de sympathiques voisins.

.../...

A l'image de nos compatriotes des îles, d'outre Atlantique, cette soirée était placée sous le signe de l'amitié, de la tolérance et de la gaieté. L'agressivité et la mauvaise humeur sont restées au vestiaire où se trouve depuis ce samedi un solide et élégant porte manteaux aimablement confectionné par M. MAGNERON, artisan ferronnier, habitant les Guilleaux.

Souplesse et féminité dans les mouvements, précision dans le rythme et couleurs vives telles sont les impressions laissées par la démonstration de danse des élèves de l'école Michèle de la TASTE.

Le dépaysement a continué avec la délicatesse de la salade antillaise, l'incomparable saveur de la langouste farcie, l'étrange mariage du poulet et de l'ananas et la finesse de la salade de fruits exotiques. Les cuisiniers ont bien travaillé; les serveurs et serveuses par leur célérité ne les ont pas trahis. L'équipe oeuvrant en coulisse (en cuisine) a permis d'assurer ce service qui étonne.

Si pour beaucoup, cette soirée fut une réussite, c'est que chacun, convives comme organisateurs y ont mis tout leur coeur pour se satisfaire mutuellement. Bravo! A l'année prochaine pour un autre voyage dans la Salle municipale de BUSSAC, espérant voir encore plus de Bussacais utiliser le porte manteaux de M. MAGNERON.

Ceux qui nous ont aidés :
Commune de BUSSAC, utilisation de la salle municipale;
Foyer rural, utilisation de la cuisine et de la vaisselle; Ville de SAINTES, plantes vertes; Entreprise MARCHAT et MONNIER, transport des plantes; Epicerie MENAUD, dépannage en boissons et épicerie; Ecole Michèle de la TASTE, danses; Ecole JEANNE D'ARC, complément de vaisselle et couverts; CAVS, tirage de tracts; Entreprise SARDAIN, prêt et installation de projecteurs; Entreprise MAGNERON, confection du porte manteaux.

A tous : MERCI

YVES POUPONNOT

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL :

Réunion du 11 NOVEMBRE :

* Transfert aux Communes de la responsabilité de la maîtrise de l'utilisation de leur sol :

Le Conseil municipal décide :

- 1° de poursuivre la révision de son plan d'occupation des sols prescrit par un arrêté préfectoral;
- 2° de maintenir ses représentants dans le groupe de travail
- 3° de demander au SIVOM de la région de SAINTES de poursuivre les procédures en ce qui concerne le plan d'occupation des sols de la Commune de BUSSAC et de consulter pour ce faire, les personnes publiques telles que les Présidents du Conseil Régional, du Conseil général, de la Chambre d'agriculture.
- 4° de solliciter que soient mis à la disposition de la Commune les Services de l'Etat pour l'élaboration des documents, intervention gratuite en ce qui concerne le personnel comme le spécifie la loi.

* Elections des membres du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales :

Le Conseil décide de voter pour les quatre candidats présentés par l'Association Nationale des Maires de France.

* Emploi des fonds de l'allocation scolaire :

La répartition du montant des Fonds de l'allocation scolaire 1982-1983, dotation s'élevant à 1 070 F, présentée par les Instituteurs, est acceptée à l'unanimité par le Conseil.

* Bâtiments communaux - Travaux de peinture des logements des Instituteurs et de la Mairie :

Le Conseil accepte le devis présenté par Mr CUTULLIC pour les travaux de peinture des menuiseries extérieures des logements des Instituteurs et de la Mairie.

* Achat d'un aspirateur pour l'entretien du FOYER RURAL MUNICIPAL :

Le Conseil, constatant l'importance des locaux à entretenir et la fréquentation quotidienne des Salles dont le sol est recouvert de moquette, décide de l'acquisition d'un aspirateur.

Réunion du 06 Décembre 1983 :

* Acquisition d'un terrain appartenant aux époux
MONGET Georges :

Le Maire donne lecture au Conseil municipal de la promesse de vente des époux MONGET à la Commune de BUSSAC, de parcelles de terrain cadastrées :
AB N° 301 " Le Champ des Eperches " pour 20 a 80 ca
AB N° 302 " Le Champ des Eperches " pour 25 a 5 ca
AB N° 354 " Le Champ des Eperches " pour 29 a 99 ca
soit une superficie globale de 75 ares 84 ca

Le Conseil municipal constate l'intérêt de l'acquisition de ce terrain qui jouxte le terrain de football et accepte la proposition des époux MONGET; sous réserve de l'avis de la Direction des Services Fiscaux. Il sollicite de Monsieur le Sous-Préfet, Commissaire-Adjoint de la République, la déclaration d'utilité publique de cette acquisition dans un but d'exonération fiscale.

§§§ VOIRIE : Achat d'une remorque :

En vue du remplacement de la remorque des employés communaux et après consultation auprès de plusieurs établissements de matériels agricoles, Mr DANIAUD propose au Conseil Municipal plusieurs devis concernant cette acquisition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis proposé par les Ets SUMAGRI à LES NOUILLERS pour un véhicule de 4 tonnes de charge utile.

§§*§*§*§*§*§*§*§*§

LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

1983..... une année qui s'achève

Elle aura été pour chacun de nous porteuse d'évènements plus ou moins heureux.

Je limiterai ma réflexion aux évènements de notre vie communale dont je retiendrai les périodes les plus marquantes.

MARS : Elections municipales : L'activité de la campagne qui les a précédées, l'importance de la participation, ont témoigné de l'intérêt légitime que porte la population de notre Commune à sa vie démocratique.

La clarté du choix exprimé conforte les élus dans leur tâche au service de tous.

SEPTEMBRE : Inauguration du Foyer rural : la présence exceptionnelle du Préfet, Commissaire de la République, la nombreuse participation de la population ont marqué l'importance de cet évènement.

Même s'il ne fut pas le moment le plus spectaculaire de cette manifestation, la signature de la Convention entre le Maire et le Président du Foyer rural en fut sans doute le plus important et le plus durable.

En effet, par cette Convention, fidèle à ses engagements et à ses convictions, la Municipalité confiait la gestion des équipements à leurs utilisateurs.

Depuis, on a pu assister au développement de l'activité de cette association par la création de sections nouvelles. On ne peut que s'en réjouir.

Vous comprendrez qu'à l'heure d'un bilan, ces évènements viennent à l'esprit de celui qui a en charge la conduite des affaires communales.

Il n'ignore pas pour autant que la vie quotidienne est faite de bien d'autres préoccupations, voire de soucis, dans la période difficile que nous vivons.

C'est pourquoi, en concluant ce bilan sommaire, j'adresse à chacune et chacun de vous mes vœux très sincères pour 1984 et particulièrement à ceux qui sont touchés par le chômage, l'isolement, la maladie.

Qu'ils sachent que nous sommes attentifs à leurs problèmes et, dans la mesure de nos moyens, résolus à les aider.

Le Maire,
Guy CHAPUIS